

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre le seize décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Terre, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame ALFONSO-CHARIOL, Maire.

Date de convocation : 11 décembre 2024

Nombre de Conseillers

<u>En exercice</u> :	19
<u>Présents</u> :	13
<u>Absents excusés</u> :	5
<u>Absente</u> :	1

Présents : MM. ALFONSO-CHARIOL, BIRH, CANTIN, COUEPEL, DUPONT, DURAND, GRANEREAU, LAGUILLON, LOREAU, MICHEL, MOULIERAC, ROSSI, UGOLINI.

Absents excusés : MM. CANTE, CURELY, FONMARTY, GUÉ, LERUTH.

M. CANTE a donné pouvoir à Mme GRANEREAU

Mme CURELY a donné pouvoir à M. MICHEL

M. FONMARTY a donné pouvoir à M. DUPONT

Mme GUE a donné pouvoir à M. LAGUILLON

Mme LERUTH a donné pouvoir à Mme ALFONSO-CHARIOL

Absente: Mme. BUTON.

Secrétaire de séance : Monsieur MICHEL.

Délibération n° 2024.12.08

Objet : Travaux de voirie / Quartier « Finchette »

La commission voirie a analysé les offres pour des travaux dans le quartier de Finchette (Rue Maurice Druon / Chemin de Berguille / Impasse des Boutons d'or).

L'entreprise retenue (COLAS) est celle qui répond le mieux aux demandes pour un montant de 89 605 € HT.

Les travaux comprennent le traitement des eaux, la réfection et création de voirie, le nettoyage des buses, et l'abattage quand c'est obligatoire pour sécuriser le domaine public et l'élagage de quelques arbres communaux.

Ce qui est approuvé à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le 16 Décembre 2024,
Agnès ALFONSO-CHARIOL
Maire de Sainte-Terre.

